



DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement	Date de révision	Date de mise en application
1.7.1975	6.10.1980	1.1.1980

1. Dénomination de la fonction Laborantin 2/laborantine 2	Code fonction 7.07.009
---	---------------------------

2. But de la fonction

Réaliser des expériences en sciences médicales, biologiques ou chimiques, des analyses relevant de la spécialisation; exécuter un ensemble de manipulations caractérisées par des mises au point ou éventuellement l'adaptation de méthodes.

3. Description de la fonction

En plus des activités décrites pour le laborant 1/la laborantine 1, la fonction implique notamment :

- une très grande pratique en manipulation et une maîtrise particulière permettant d'effectuer des travaux exigeant des précautions spéciales; l'appréciation des résultats,
- ou
- sous la direction d'un spécialiste, la mise au point d'applications pratiques, l'adaptation de méthodes, le remaniement de protocoles d'expériences, la réalisation de travaux de développement ou de recherche, si situant dans un secteur qualifié;
 - la compréhension de la littérature spécifique;
 - la participation à l'organisation du travail hebdomadaire;
 - le titulaire peut avoir occasionnellement du personnel sous ses ordres ou, le cas échéant, se voir confier la tâche de former des apprentis;
 - une expérience particulièrement approfondie (expérience complémentaire à celle prévue au niveau 1) et une spécialisation dans une branche caractéristique des sciences médicales, chimiques ou biologiques. Elle permet d'assurer des prestations nécessitant un degré d'initiative qui implique, outre un effort intellectuel plus grand, une autonomie plus marquée.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	G	C	G	B	F	Cl. max. 12
Points	26	9	36	8	32	Total 111